

Mountain Riders est une association d'éducation à la transition écologique fondée en 2001, avec une philosophie : sensibiliser sans moraliser. Pour développer ses projets et véhiculer ses valeurs, l'association a souhaité s'entourer d'un réseau de partenaires qu'elle a construit et développé au fil des années. Cette chartre des partenariats présente les engagements et l'éthique que Mountain Riders souhaite conserver avec ses partenaires.

Mountain Riders recherche et mobilise prioritairement des partenariats locaux, engagés, coopératifs, en lien avec la montagne.

Secteurs d'activité

Travailler avec tous est notre ligne de conduite. Pour autant, nous ne souhaitons pas participer à la promotion d'activités qui vont à l'encontre des valeurs que l'on porte au quotidien dans nos actions. Nous avons donc défini des limites car nous considérons que l'objet et les valeurs des organisations de ces secteurs sont en contradiction avec celles de notre association (épuisement ou dégradation des ressources, surconsommation, droits humains).

Aussi, nous souhaitons travailler avec l'ensemble des acteurs à l'exception des secteurs d'activité suivants :

- Secteur de l'hydrocarbure
- Secteur de la plasturgie
- Secteur de l'armement
- Secteur de l'aéronautique
- Grandes chaînes de restauration rapide
- Marques de fast fashion
- Industrie phytosanitaire
- Le top 3 des banques qui financent les énergies fossiles*

**Selon le dernier rapport Oxfam disponible*

Mountain Riders se réserve le droit de refuser des partenariats avec des organisations en dehors de ces secteurs ci-dessus si les valeurs ne sont pas en adéquation avec celles de l'association.

En cas de sollicitations d'entreprises agissant dans les secteurs listés ci-dessus, un avis motivé leur sera adressé.

Les engagements auprès de nos partenaires :

Quand un partenaire s'engage à nos côtés, nous nous engageons à :

- Valoriser le soutien du partenaire sur le site internet de l'association et le rapport d'activité (si souhaité par le partenaire)
- Rendre compte des actions portées par l'association par l'intermédiaire d'un bilan écrit (a minima) et/ou des points intermédiaires
- Accompagner le partenaire en fonction de ses besoins sur des actions de formation/sensibilisation auprès de ses collaborateurs/clients
- Inviter le partenaire sur un ou plusieurs temps forts de l'association chaque année



Les engagements demandés à nos partenaires :

Nous demandons aux partenaires de l'association les engagements suivants :

- Connaître les projets de Mountain Riders et jouer un rôle d'ambassadeur : faire connaître les actions de l'association à leurs collaborateurs/clients
- Respecter les valeurs de l'association (cf rapport RSE Mountain Riders)
- Participer à au moins un temps fort de l'association chaque année : RDV des partenaires (événement annuel qui rassemble nos partenaires), opération de ramassage, salon, conférence...
- S'engager dans la durée sur une période idéale de trois ans, avec un minimum d'un an
- Communiquer à l'association les engagements RSE du partenaire

Cette charte des partenariats s'entend hors territoires (Mairie, domaines skiables, offices de tourisme) et à signer en complément de nos conventions de partenariats.

Le __/__/__ à _____

Signature du partenaire :

